

## ECO-DÉVELOPPEMENT

■ A Courtabœuf, l'entreprise Bruneau, spécialisée dans la vente à distance de fournitures et de mobilier de bureau, mène depuis longtemps une véritable politique environnementale. Son bilan carbone en atteste aujourd'hui.



Pour circuler sur son site de 17 ha, l'entreprise Bruneau a investi dans quatre véhicules électriques.

# 745 tonnes de CO<sub>2</sub> en moins par an

Sur les quelque 15 000 références que compte le catalogue de l'entreprise Bruneau, plus de 20 % sont des produits que l'on peut qualifier de "verts". Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Car depuis plusieurs années déjà, cet acteur majeur en France de la vente à distance de fournitures et de mobilier de bureau pour les entreprises multiplie les initiatives en faveur de l'environnement. Anticipant les exigences du Grenelle de l'environnement qui portent sur une diminution de 20 % des émissions de dioxyde de carbone

(CO<sub>2</sub>), le principal gaz à effet de serre.

Le temps était donc venu pour cette entreprise, située à Courtabœuf, à Palaiseau/Les Ulis, de mesurer l'impact sur l'environnement de ses diverses initiatives. Pour cela, elle a demandé l'an dernier à l'agence Eeva de réaliser son bilan carbone, opération qui consiste à mesurer l'ensemble de ses émissions de gaz à effet de serre. Résultat : en 2007, les actions mises en place par Bruneau ont permis d'économiser 745 tonnes de CO<sub>2</sub>. Cette politique d'éco-développement permet même

parfois de réaliser des économies au plan comptable.

Dès 1985, Bruneau s'est raccordée au chauffage urbain via le Siom voisin. L'économie est estimée 6 000 euros par an et à 506 tonnes de CO<sub>2</sub> par an pour le chauffage. Toujours en matière de chauffage, en 2005, l'entreprise a installé 25 m<sup>2</sup> de panneaux solaires sur le toit de son bâtiment administratif, ce qui lui permet d'être autonome pour la production d'eau chaude. L'investissement porte sur 30 000 euros qui seront amortis en neuf ans. Toujours pour le fonctionnement de son site, l'entreprise a, par exemple encore, mis en place le tri sélectif la même année, et investi ces trois dernières années dans quatre véhicules électriques pour les déplacements internes sur son site de 17 ha. Un surcoût de 15 % par rapport à une voiture normale, pour une économie de 0,5 t de CO<sub>2</sub> par

an et par véhicule.

Toujours en interne, à partir de 2007, Bruneau a adopté les produits d'entretien bio pour le nettoyage de ses locaux. Cette année verra le passage aux ampoules basse consommation ainsi que la mise en place d'une formation de ses transporteurs à l'éco-conduite. Cette année sera également organisée la 3<sup>e</sup> journée de sensibilisation des salariés au développement durable.

### Des enveloppes à la place des cartons

En externe, les initiatives ne sont pas moins significatives. Par exemple, l'entreprise récupère et recycle ses cartouches d'encre auprès de ses clients dans toute la France : plus de 60 000 cartouches sont récupérées chaque année, avec un taux de retour de 28 % de la part de ses clients. Pour ses emballages, la mise en place

d'enveloppes kraft en remplacement des emballages cartons à moitié vides a permis de réaliser une économie de 24 t de cartons par an. Quant à son nouveau processus de traitement "Alliage" des adresses de routage des "n'habite pas à l'adresse indiquée", il assure une économie de 19 t de papier, soit une réduction de près de 35 t de CO<sub>2</sub>. En 2003, elle optimisait aussi ses tournées en adoptant le logiciel Winroute qui permet d'adapter le volume de marchandise commandée au transport adéquat. L'investissement s'élève à 40 000 euros mais permettrait de réaliser 10 % sur les frais de transport. Bruneau est allé jusqu'à tester de basculer du fret routier vers le fret fluvial. Une opération neutre en carbone, mais qui permet de réaliser 105 euros d'économie par transport.

■ Olivier Fermé  
• [www.jm-bruneau.fr](http://www.jm-bruneau.fr)